

APPLICATIONS PRATIQUES ET STRATEGIQUES DES NOUVEAUTES 2018

Comme chaque année, il est fondamental de se faire une idée précise sur les changements susceptibles d'influencer les conseils et les stratégies que vous délivrez à vos clients.

Si une mesure devait être retenue de la loi de finances pour 2018, c'est bien la nouvelle fiscalité du capital financier qui bénéficie de nouveau d'un taux proportionnel séduisant.

Mais ceci n'est pas sans heurts :

Suppression d'abattements parfois particulièrement avantageux et clause de sauvegarde

Application aux produits de versements sur l'assurance-vie à compter du 27 septembre 2017, ce qui peut constituer une mesure défavorable.

Les revenus fonciers ne bénéficieront ni du PFU, ni de la suppression de l'ISF remplacé par l'IFI, et devront comme tous les autres revenus supporter une hausse de la CSG

Un expert en fiscalité vous livre les analyses de cette actualité fiscale et sociale décryptée par FIDROIT. Il débatera également avec vous de ces dispositions nouvelles pour que vous en maîtrisiez les fondamentaux.

DATES ET LIEUX :

- le 6 Février 2018 LYON
- le 7 Février 2018 AIX EN PROVENCE
- les 8 et 14 Février 2018 PARIS
- le 9 Février 2018 RENNES
- le 13 Février 2018 TOULOUSE

DUREE : 7h / 1 jour

HORAIRES : 9h30/17h30

PUBLIC : Professionnels du patrimoine : CGPI, Experts-Comptables, Banquiers conseillers privés, Assureurs, Notaires, Avocats...

TYPE : inter-entreprise

NIVEAU : Mise à jour des connaissances et perfectionnement

INTERVENANT : Richard CHALIER, Directeur et Associé FIDROIT, formateur Expert

PEDAGOGIE : Exposé et cas pratiques

MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI : Quiz et corrigé (notation)

PREREQUIS :

- Connaissances de base Fiscalité personnelle
- Connaissances de base professionnelle du patrimoine ;
- Avoir une pratique du conseil patrimonial.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Maîtriser les nouvelles règles afin de pouvoir informer et conseiller les clients sur les opérations à réaliser depuis le 1er janvier 2018.
- Revoir les stratégies fiscales en termes de détention et d'investissement

CONTENU PEDAGOGIQUE :

Ces thèmes seront abordés avec pragmatisme et seront illustrés par des exemples réalistes. Les aspects théoriques seront abordés synthétiquement pour consacrer un maximum de temps aux mises en pratiques concrètes.

La gestion des flux de revenus en raison du prélèvement forfaitaire unique, l'assurance-vie, l'IFI et la cession d'entreprise seront particulièrement approfondies cette année...

C'est la signature habituelle de FIDROIT. Parmi les thèmes abordés, on peut citer :

Impôt sur le revenu : les principaux ajustements :

- Le crédit d'impôt pour souscription au capital de PME, FIP, FCPI est aménagé... en partie...
- Prorogation du régime PINEL ;
- **Réforme de la retenue à la source en 2019 :**
 - Quels sont ses mécanismes, ses modalités et les aménagements retenus pour l'année à venir ?
 - Quelles conséquences sur les travaux, investissements et placements réalisés en 2017 ?
 - Comment doivent réagir vos clients ?

La mise en œuvre du prélèvement forfaitaire unique (PFU)

Ces nouvelles dispositions génèrent des modifications profondes pour la gestion des flux de revenus : dividendes, réductions de capital, cessions de titres, voire assurance-vie seront désormais traités à l'identique... aux prélèvements sociaux et cotisations sociales près... Comment réorganiser le patrimoine de vos clients en conséquence ?

- **Assurance-vie :**
 - La mise en œuvre du prélèvement forfaitaire unique :
 - Les nouvelles modalités de taxation...
 - Quelles conséquences faut-il en tirer pour l'ouverture de nouveaux contrats et l'alimentation des anciens ?
 - Quelle gestion des retraits partiels à l'avenir par comparaison aux autres formules d'épargne ?
 - Les dernières jurisprudences significatives :
 - Saisissabilité, prise en compte pour l'aide sociale etc.

- **La cession de titres**
 - La mise en œuvre du prélèvement forfaitaire unique :
 - Les nouvelles modalités de taxation et les clauses de sauvegarde pour les titres acquis avant 2018 ;
 - Les nouvelles règles pour les chefs d'entreprises qui partent en retraite...
 - Quelles conséquences faut-il en tirer pour la cession « classique » des entreprises : réductions de capital ? donation avant cession en pleine ou nue-propriété ?
 - **La gestion et l'utilité des sociétés immobilières à l'IS pour 2018 :**
 - **Combinaison PFU et prélèvement à la source...**

- **Les dividendes et PFU**
 - Quelles conséquence sur les arbitrages rémunérations de gérance / dividendes ?
 - Cas des dividendes soumis aux cotisations sociales. Quelle prise en charge des cotisations sociales par la société ?

Création de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) et suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF).

L'IFI aura des conséquences importantes sur les choix d'investissement et sur les modalités de réorganisation des patrimoines :

- Quels sont les actifs réellement taxables ?
- Quelles sociétés sont « naturellement » exonérées et quelles sont celles qui nécessitent l'exonération avec les nouvelles règles des biens professionnels ?
- Quel est le sort de l'immobilier d'entreprise en fonction de sa détention : en direct, au travers d'une société holding passive etc... ?
- Comment sont traitées les dettes ?
 - Les comptes courants d'associés, les dettes familiales, les cessions à soi-même.
- Quelles stratégies permettent réellement de limiter la base taxable et quelles stratégies sont inefficaces ?
- Que faire des régimes de faveur ISF : par exemple les pactes Dutreil en cours ?

Fiscalité professionnelle

- Augmentation des seuils des régimes d'imposition des microentreprises :
 - Quelles conséquences pour les loueurs en meublés ?
- Baisse du taux d'imposition des plus-values professionnelles long terme à 12,8 % ;
- Aménagements et diminutions des taux de l'IS :
 - Quelles conséquences directes sur nos stratégies habituelles ?

CSG / retraites / cotisations sociales :

- Hausse de la CSG sur les revenus d'activité et sur les pensions de retraite et baisse de certaines cotisations sociales ;
- Exonération provisoire de cotisations sociales en faveur des travailleurs indépendants en début d'activité ;
- Suppression du régime social des indépendants ;
- Sortie en rente unique partielle pour les « contrats retraites » :
 - PERP, Madelin, article 83 etc.

Divers :

- L'indexation du barème de l'impôt sur le revenu (IR) et des principaux seuils ;
- Réforme de la taxe d'habitation sur la résidence principale ;
- Prorogation et aménagement du crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) :
 - Nouvelles règles, nouveaux travaux éligibles.
- Relèvement du montant de l'exonération partielle de plus-values immobilières dont bénéficient les redevables non-résidents fiscaux ;
- Relèvement du taux de la taxe sur les objets précieux ;
- Réduction du taux de l'intérêt de retard et de l'intérêt moratoire ;
- Revalorisation pour tous ses bénéficiaires du montant de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA).

La formation sera enrichie, pour chaque thème abordé, par les nouveautés issues de pratiques ou de jurisprudences récentes. En outre, des points supplémentaires pourront être abordés en fonction de l'actualité du moment...